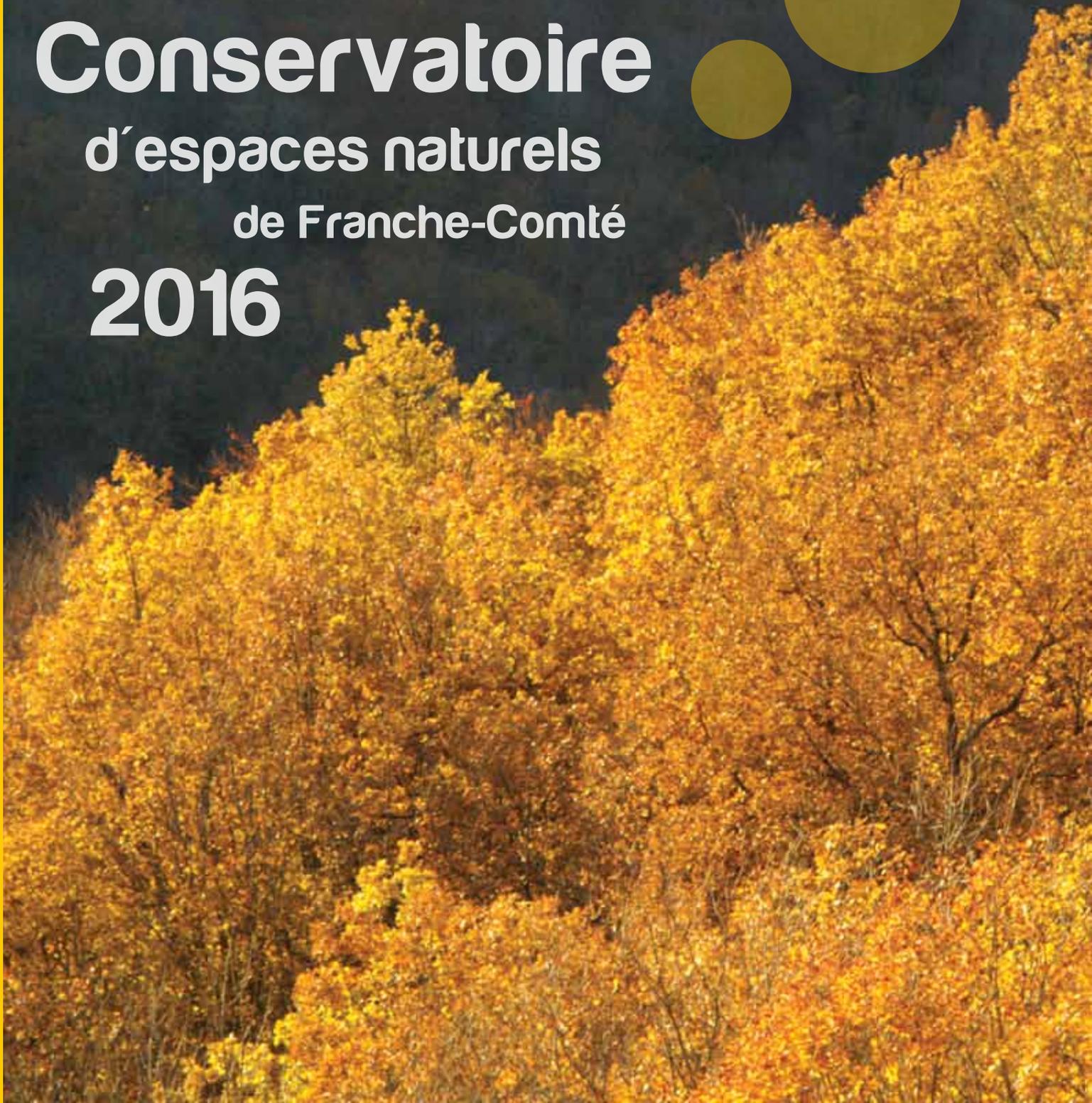


Bilan
d'activité du
Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-Comté
2016





Sommaire

6

AXE 1
Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

7 Carte

8 Connaître

10 Protéger

12 Gérer

15 Valoriser

16 L'actualité des sites en 2016

18

AXE 2
Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques

19 Carte

20 Réserves naturelles

23 Life tourbières du Jura / Programme d'actions en faveur des mares

24 Animation régionale en faveur des zones humides / Plan d'action ou de conservation «espèces»

25 Natura 2000

26 Espaces naturels sensibles

27 Accompagnement des collectivités

28 Expertise technique et scientifique

29

AXE 3
Participer aux dynamiques de réseaux, à la transmission des savoirs et au partage d'expérience

30 Réseau des Conservatoires d'espaces naturels

31 Partenariats et dynamique inter-réseaux

33

L'organisation associative et fonctionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

34 Les indicateurs clés en 2016

35 L'organisation du CEN

37 Les membres et l'équipe du CEN

38 Bilan financier

39 Réseau des CEN en chiffres / Partenaires

Édito

Muriel Loriod Bardi, Présidente
du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Les années 2016 et 2017 sont les premières années de mise en place de la loi pour la reconquête de la biodiversité.

Adoptée en 2016, cette loi a donné naissance à l'Agence française pour la biodiversité. Elle permettra également la naissance en Bourgogne-Franche-Comté d'une agence régionale de biodiversité dont les contours se construisent petit à petit. Elus et salariés du CEN Franche-Comté sommes investis dans les réflexions sur ce thème.

Cette loi comporte de nombreuses avancées significatives : principe de non régression du droit de l'environnement, prise en compte des paysages, création des obligations réelles environnementales...

Cependant, un point va nécessiter toute la vigilance de notre réseau pour en limiter les dérives. La loi inscrit une notion nouvelle, celle de « sites naturels de compensation »*. Cette notion constitue une facilitation de la procédure et introduit potentiellement la création d'un marché de la compensation et une financiarisation de la démarche, voire un risque de dérive vers un droit à détruire. Il s'agira d'être collectivement attentif à la mise en œuvre de cette démarche dans l'avenir.

En dehors de ces éléments de contexte, nous avons, comme nous l'avons proposé l'année dernière, commencé à construire une démarche dont l'objectif est de développer

l'assise citoyenne du CEN Franche-Comté ; des résultats sont déjà observables, avec :

- le développement de démarches favorisant de nouvelles adhésions ;
- l'implication forte de l'équipe pour la mise en place de nouveaux sentiers d'interprétation sur des sites emblématiques ;
- l'augmentation des offres de sorties et la réalisation d'un calendrier annuel des sorties du Conservatoire.

C'est à long terme que cet axe prend tout son sens, nous travaillons pour l'avenir.

Développer l'assise citoyenne du CEN, c'est développer un attachement des habitants pour les espaces naturels et paysagers.

Chaque adhérent au CEN porte en lui des morceaux de nature qu'il contribuera à protéger.

Aussi, pour les années qui viennent, nous vous faisons une proposition à la fois symbolique et concrète : réserver en totalité les sommes reçues des dons et adhésions pour l'acquisition de nouvelles parcelles de zones naturelles qui sont à protéger, restaurer ou valoriser.

Grâce à ces adhésions dont chacun d'entre vous peut être à l'origine, grâce au soutien financier de nos partenaires, l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région, les Départements et les collectivités, nous continuons à

nous engager et agir sur les milieux (tourbières, pelouses, prairies, forêts et tant d'autres) pour que ces patrimoines naturels et paysagers fassent encore la richesse de notre territoire.

Certains de ces projets sont d'ailleurs construits en commun avec le CEN Bourgogne : démarrage du Pôle Milieu Humide Bourgogne-Franche-Comté, rencontre des gestionnaires des milieux naturels sur la thématique de l'écopastoralisme.

Enfin, avec le soutien de notre conseil scientifique, nous souhaitons désormais également engager dans notre réflexion et nos actions un patrimoine naturel tellement inhérent à notre territoire que l'on pourrait finir par l'oublier : notre patrimoine géologique.

Qu'ils s'agissent d'éléments impressionnants par leur dimension comme les falaises ou d'éléments plus discrets comme les affleurements rocheux, leur existence atteste de l'histoire de notre planète, structure notre paysage, inspire notre culture et s'accompagne d'une faune et d'une flore adaptée et originale.

Pour tous ces éléments de nature et de paysage nous avons besoin de votre soutien.

Merci à vous.

* Après les phases « éviter » et « réduire », les aménageurs de projets dans des zones à enjeux ont l'obligation de trouver des solutions pour compenser la perte restante de biodiversité. Les sites naturels de compensation sont des espaces naturels pré-identifiés que pourront proposer des opérateurs labellisés. Ces espaces constitueront donc une « offre » clé en main de terrains pour cette compensation auprès des aménageurs de projet.

L'année en images 2016



Janvier

Travaux de débroussaillage sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39).



Mars

signature de la convention tripartite avec la commune d'Andelot-en-Montagne et l'ONF pour la pâture de Montsevely (39).



Mai

Début de la saison du pâturage sur les pelouses sèches de Champlitte (70).



Février

Avant-première du film «Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne» lors de la journée mondiale des zones humides. Les quatre projections à Pontarlier, Besançon, Saint-Claude et Morteau ont réuni plus de 900 spectateurs.



Juin

Le CEN a accueilli les rencontres techniques entre gestionnaires bourguignons et francs-comtois des Réserves naturelles et des CEN sur les pelouses sèches de Champlitte.

Avril

Rencontre de deux jours entre les équipes des CEN Bourgogne et Franche-Comté dans le Haut-Doubs pour travailler aux projets communs dans le cadre de la fusion des régions.





Juillet

La tourbière de la Grande Pile (70) est classée Réserve naturelle régionale par la Région.



Septembre

Présentation du plan de gestion de la tourbière des Guillemins, site classé Espace naturel sensible par le Département du Doubs, lors d'un comité de pilotage au Bizot (25).



Novembre

Reportage radio lors d'un chantier de débroussaillage des coteaux de la Haute-Seille (39) avec les étudiants du lycée agricole de Montmorot.



Octobre

Chantier jeunes de trois jours sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25).



Août

Inventaires naturalistes sur les tourbières de la Rixouse (39), comme sur de nombreux autres sites gérés par le CEN.



Décembre

Acquisition en indivision de la pelouse sèche «Charmes Rondes» avec la Commune de Champlitte (70), témoignant d'un fort partenariat avec le CEN.



Axe 1

Connaître,
protéger,
gérer, valoriser
durablement un réseau
de sites sur lesquels
le CEN dispose d'une
maîtrise foncière ou
d'usage



Carte



77

sites ou groupes de sites constituent le réseau de sites du CEN Franche-Comté totalisant une surface de

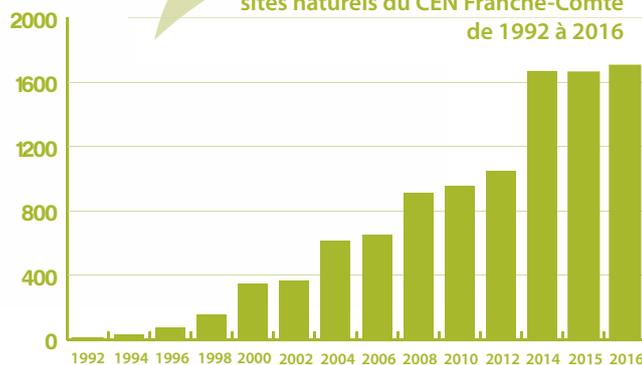
1 700 ha

du réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage en 2016



- tourbières et marais
- pelouses sèches
- mares et étangs
- forêts
- écosystèmes alluviaux
- cultures
- milieux naturels divers

Evolution en hectares du réseau des sites naturels du CEN Franche-Comté de 1992 à 2016



Connaître

le patrimoine naturel de Franche-Comté



Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*)



UNE ÉTENDUE DE GAGÉES À QUITTEUR (70)

Le suivi des populations de gagées de Quitteur a été réalisé le 22 mars 2016. Sur la culture à gibier mise en place par l'ACCA de Quitteur, les effectifs d'individus fleuris n'ont jamais été aussi importants avec 92 gagées des champs et 2 936 gagées des prés. Sur les stations périphériques, il est difficile de dégager une tendance ; les gagées sont notamment tributaires de modes culturaux changeant d'une année sur l'autre (maïs ou céréale d'hiver).



UN PLAN DE GESTION RENOUVELÉ POUR LES QUATRE LACS ET UN NOUVEAU PROJET (39)



Le premier document de gestion du site des Quatre lacs étant arrivé à échéance, un renouvellement a été effectué en 2016. Étendu à une durée de 10 ans, il actualise le diagnostic et les enjeux du site : le liparis de Loesel, le sonneur à ventre jaune, la leucorrhine à front blanc ou encore l'azuré des mouillères représentent ainsi les espèces les plus remarquables du site.

Le plan de gestion assure également la continuité des actions d'ores et déjà menées sur les zones humides périphériques de chaque lac : poursuite du pâturage extensif, inventaires et suivis écologiques, maintien de zones forestières, conduite d'animations et accompagnement de la démarche locale de sensibilisation...

Autre nouveauté pour le site : la préservation des milieux, jusqu'ici principalement axée sur les zones humides, devrait s'ouvrir aux pelouses sèches dès 2017. Un projet de restauration et de remise en place de pâturage est en effet prévu sur la commune de Chaux-du-Dombief, au lieu-dit « Le Laisenet ». Les travaux seront financés par un Contrat Natura 2000 et permettront l'amélioration et l'extension du pâturage équin déjà en place.

➤ Punaises !

Le Conservatoire a lancé un inventaire des punaises (Hétéroptères) en 2016 sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy. Il a permis de faire de nombreuses observations intéressantes puisque 150 espèces ont été déterminées, plusieurs étant à ce jour présumées très rares en Franche-Comté !



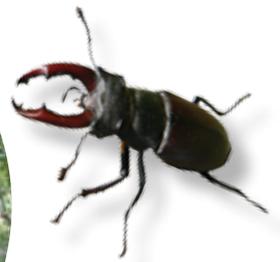
Elasmucha ferrugata



► Site de la Trincotte à Francheville (70)



► Réserve naturelle de la côte de Nancy (39)



Les notes maximales d'IBP ont été obtenues pour les peuplements comportant des gros arbres et du bois mort riches en micro-habitats. Ces arbres sont source de nourriture, d'abris pour de nombreux organismes (pics, chauves-souris, coléoptères, etc.). Les différences observées entre les trois sites sont liées au type de forêt et à leur historique.

LES CONNAISSANCES SUR LES MILIEUX FORESTIERS AMÉLIORÉES

L'indice de biodiversité potentielle (IBP), développé par le Centre national de la propriété forestière et l'Institut national de la recherche agronomique, permet d'évaluer le potentiel d'accueil des habitats forestiers pour la biodiversité. Ce protocole, simple d'utilisation, consiste à parcourir la forêt et à relever plusieurs facteurs comme la diversité des essences, la densité de gros bois vivants ou morts, la présence de micro-habitats (cavités, champignons lignicoles...), etc. Un score est attribué à chaque facteur par secteur homogène (peuplement). La note totale définit le potentiel biologique du peuplement.

L'IBP a été mis en place sur trois sites du Conservatoire à l'automne 2016 : la Réserve naturelle régionale (RNR) du vallon de Fontenelay (70) (forêt diversifiée), la RNR de la côte de Nancy (39) (forêt sèche), la zone humide de la Trincotte à Francheville (70) (forêt alluviale).

L'IBP a permis d'établir un diagnostic des boisements de ces trois sites et de déterminer des orientations de gestion. L'objectif sera à terme de favoriser la libre évolution des boisements afin d'améliorer le potentiel biologique de la forêt. L'IBP étant un indicateur de la biodiversité potentielle, il devra être complété par d'autres protocoles afin de caractériser la biodiversité réelle.



► A la recherche de la bécassine des marais et de l'engoulevent

Plusieurs soirées d'écoute d'oiseaux ont été organisées au printemps 2016. Une douzaine de bénévoles sont partis à la recherche de l'engoulevent d'Europe sur les Monts de Gy avec 5 individus contactés sur 4 pelouses sèches. Dans le Jura, en partenariat avec le Parc naturel du Haut-Jura, les bénévoles, lors de deux soirées, ont quant à eux été à l'affût des chants de la bécassine des marais sur plusieurs tourbières. Une dizaine de couples a été contactée.



LES PLANS DE GESTION ÉDITÉS EN 2016

Le CEN a édité 7 plans de gestion en 2016 :

- > Tourbière du Boulu (Lamoura, 39), plan de gestion 2016-2025.
- > Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (Chassagne-saint-Denis, Cléron, 25), plan de gestion 2017-2026.
- > Pelouses sèches du Champ du Bois Banal (Ougney-Douvot, 25). Plan de gestion 2017-2026.
- > Pelouse marneuse du Livernet (Le Latet, 39). Plan de gestion 2017-2026.
- > Pelouses sèches de Champlitte. La Pâturie, Les Petits Chatrons, Mont Gin, Les Pierrottes et La Vieille Côte (Champlitte, 70). Plan de gestion 2017-2026
- > Pelouses du Tatou (Montrond, 39). Plan de gestion 2017-2026.
- > Tourbières et zones humides associées des « Quatre Lacs ». Lacs d'Illay, du Petit Maclu, du Grand Maclu et de Narlay (Chaux-du-Dombief, le Frasnois, 39), plan de gestion 2017-2026.

Les plans de gestion permettent de disposer des éléments de diagnostic nécessaires à la définition des enjeux, à celle des objectifs, puis à la programmation des actions pluriannuelles d'un site naturel.



Protéger

les milieux naturels en concertation avec les acteurs locaux

► Animation foncière auprès des élus et exploitant agricole à Courcuire sur les Monts de Gy.

UN NOUVEAU SITE À ROCHEJEAN (25)

La SAFER 25 avait informé le CEN en 2015 d'un projet d'acquisition par un privé d'une parcelle de 86 ares située en bordure du Doubs sur la Commune de Rochejean (25) dans le val de Mouthe. Le site, majoritairement constitué par une mégaphorbiaie et des bosquets de saules, appartient à la zone humide inscrite à l'inventaire ZNIEFF « Haute vallée du Doubs de Mouthe aux Longevilles » qui souligne la richesse biologique de ces zones humides avec la présence de la polémoine bleue, du géranium des marais ou du séneçon à feuilles en spatules... En liaison avec le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et la SAFER 25, une convention d'usage de 20 ans a été signée entre le nouveau propriétaire et le CEN en janvier 2016.



CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE PROJETS FONCIERS

Obtenir la maîtrise foncière ou d'usage sur les terrains situés dans les milieux naturels remarquables constitue souvent un préalable indispensable à la mise en place d'une gestion conservatoire. Il s'agit d'un travail à la fois chronophage et nécessitant des compétences particulières. C'est pourquoi le CEN Franche-Comté a créé en 2016 un poste dédié, donnant lieu au recrutement d'une chargée de projets fonciers, Marie Geffard. Ce poste a pour objet :

- l'animation foncière en tant que telle (identification des parcelles et des propriétaires, concertation, préparation des actes, suivi auprès des notaires...);
- la concertation locale avec les élus et les acteurs locaux;
- l'élaboration de la stratégie foncière du CEN.

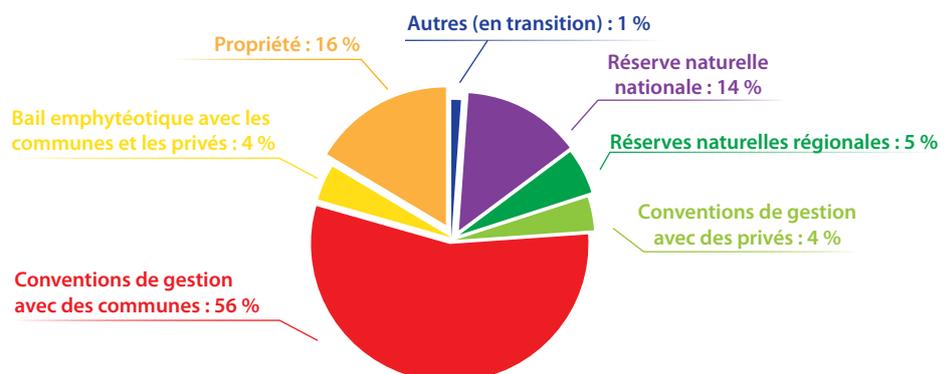
Venant en appui aux autres salariés, la chargée de projets fonciers mène ces missions en lien avec les acteurs fonciers et les acteurs du territoire.

En 2016, les actions marquantes ont été :

- la poursuite de l'animation foncière sur des sites déjà en partie maîtrisés par le CEN (à La Rixouse, Passonfontaine, Charchilla...);
- le lancement de l'animation foncière sur des nouveaux sites. Une première convention de gestion a ainsi été signée avec un propriétaire privé sur un site abritant un papillon très menacé, le mélibée, à Bremondans (25).

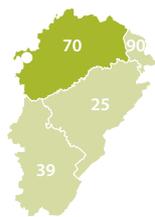


► Répartition des surfaces par type de maîtrise des sites gérés par le CEN en 2016





23 HECTARES DE PELOUSES ACQUISES À CHAMPLITTE



La pelouse sèche des Charmes Rondes qui couvre 23,5 ha constitue l'un des maillons importants du réseau des pelouses de Champlitte. Ce site privé a d'ailleurs bénéficié d'une intervention du CEN dans les années 1999 à 2004 au travers d'une convention de gestion, aujourd'hui caduque.

En avril 2015, le CEN a été informé de sa mise en vente via la SAFER 70. Le Conservatoire et la Commune de Champlitte se sont donc portés coacquéreurs afin d'assurer sa conservation durable. Au terme d'une longue procédure menée en collaboration avec la SAFER, la coacquisition a été finalisée le 14 décembre dernier, grâce à des financements du Fonds régional pour la biodiversité, des Mesures supplémentaires en faveur de l'environnement de la LGV Rhin-Rhône, de la Commune de Champlitte ainsi qu'un autofinancement du CEN.

L'achat conjoint de foncier avec une collectivité constitue une première régionale et souligne la force du partenariat existant depuis près de vingt ans entre Champlitte et le Conservatoire. Les Charmes Rondes viennent compléter le réseau de pelouses gérées de Champlitte qui totalise désormais plus de 180 ha. Un diagnostic et une notice de gestion seront élaborés cette année, et la pelouse, actuellement en voie d'enfrichement, sera remise en pâturage en partenariat avec une éleveuse locale.

Nouveaux sites (ou extension et renouvellement) gérés par le CEN en 2016

- acquisition sur site existant
- nouveau site en convention
- extension de site



Diversité des milieux gérés par le CEN

(en surface en 2016)

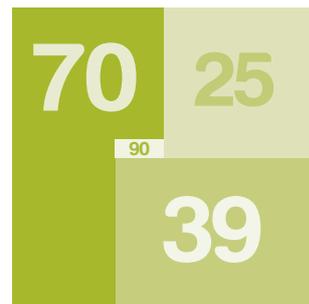
- 1 % milieux artificialisés (cultures...)
- 3 % écosystèmes aquatiques
- 7 % écosystèmes alluviaux

18 % forêts

24 % tourbières et bas-marais

47 % pelouses sèches

Répartition des surfaces des sites gérés par le CEN par département



Au 31 décembre 2016

- HAUTE-SAÔNE (70) : 42 % • 26 sites
- JURA (39) : 30 % • 34 sites
- DOUBS (25) : 27 % • 15 sites
- TERRITOIRE DE BELFORT (90) : 1 % • 2 sites



Gérer

les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

LES POPULATIONS DE GENTIANE CROISSETTE RENFORCÉES EN HAUTE-SAÔNE

Dans le cadre du plan régional d'action en faveur de l'azuré de la croisette, un projet de renforcement des populations de gentiane croisette de Haute-Saône a été initié en partenariat avec le Jardin botanique de Besançon. Des graines de gentiane récoltées fin 2014 sur les sites de Renau-court et Fouvent-Saint-Andoche puis mises en culture au jardin botanique ont permis de produire et transplanter sur leurs sites d'origine plus de 200 jeunes plants en septembre 2016.

Cette opération expérimentale vise à consolider les populations locales à faibles effectifs. Selon un suivi mené au printemps 2017, tous les pieds sont repartis et certains se préparent déjà à fleurir.



PELOUSES DES MONTS DE GY : LES ACTIONS CONTINUENT

Il y a toujours des actions à mener sur les 11 pelouses en convention de gestion sur les Monts de Gy. Ainsi, deux nouvelles notices de gestion ont été réalisées sur les pelouses des Rachanes à Gézier-et-Fontenelay et de la Ferme des Combes à Bucey-lès-Gy.

En octobre, un chantier de débroussaillage a eu lieu sur la pelouse des Vignes aux Lièvres à Gy. Malgré une météo peu clémente, sept bénévoles et deux agents communaux ont lutté contre les ligneux (ronces, prunelliers, cornouillers) sur la pelouse récemment ré-ouverte et mise en pâturage.

Toujours à Gy, mais sur la pelouse de Chèvrefeuille, l'exploitant en place a entrepris la restauration d'une partie des clôtures. Ce travail sera mené sur plusieurs hivers.

En mai 2016, l'ensemble des actions menées sur le réseau a été présenté en conseil communautaire des Monts de Gy.



Bilan de 5 ans d'actions

Hugo Moreau, stagiaire en licence pro MPGE, a réalisé l'évaluation du programme d'action des Monts de Gy mis en œuvre de 2010 à 2015. L'évaluation a porté sur l'exécution, la coordination et les résultats du programme. Sept des 27 pelouses du réseau ont été restaurées grâce à du débroussaillage et à la pose de clôture permettant la mise en place d'une gestion par pâturage. Malgré quelques bémols, le programme a atteint ses objectifs avec une augmentation de la surface globale des pelouses sur le réseau, une amélioration de l'état de conservation des pelouses sur lesquelles les travaux ont eu lieu et le maintien de la diversité faunistique des pelouses. Ce stage fut également l'occasion de mettre à jour les inventaires des papillons de jour, du lézard vert et de l'engoulevent d'Europe sur le réseau.





TROIS NOUVELLES MARES SUR LE TERRIL DE MAGNY-DANIGON

La mare du terril du Triage à Magny-Danigon (70) héberge des droséras et des sphaignes constituant une curiosité rare en Franche-Comté. Elle se referme peu à peu mais pourrait évoluer vers un milieu intéressant d'un point de vue écologique. Plutôt que de curer celle-ci, il a été décidé de créer des mares supplémentaires afin de constituer un réseau diversifié, retrouver des points d'eau pionniers et favoriser la biodiversité.

Les travaux, financés par GDFC et suivis par le Conservatoire, ont eu lieu fin janvier 2016. Trois mares avec des berges en pente douce mais de taille et de profondeur différentes ont été creusées à proximité de la mare initiale.

Un suivi photographique de l'évolution des mares a été mis en place. Dès l'été suivant les travaux, les berges ont commencé à être colonisées par la végétation. Des espèces pionnières de libellules comme l'agrion nain fréquentent déjà les mares et s'y reproduisent. Les nouvelles mares devraient trouver leur équilibre écologique lors des prochaines années.



➤ près de **1/3**
des sites CEN ont été
pâturés en 2016.

➤ **41**
agriculteurs
ont contribué à l'entretien et la
gestion de sites, ce qui témoigne du
lien important entre les actions du
Conservatoire et l'activité agricole
des territoires.



➤ **Gestion sur les sites CEN
hors actions menées par des
partenaires exploitants agricoles :**



opérations de gestion réalisées par le
CEN en 2016.



sites ayant accueilli un pâturage extensif

12

interventions ont été réalisées par
des sous-traitants non agricoles

5

interventions pour la limitation ou l'éradication
d'espèces invasives

ENTRETIEN AVEC ADRIEN PONCET, AGRICULTEUR À MONTHOLIER (39)

Adrien Poncet exploite en conventionnel une prairie humide à Montholier dans le Jura sur 9 ha depuis 5 ans. Signataire d'un bail rural environnemental avec le Conservatoire, propriétaire de la parcelle, il loue le terrain au prix avantageux de 12 euros l'hectare. « *Intervenir sur un milieu humide sans intrant et avec fauche tardive me paraissait un peu effrayant au départ, explique-t-il. Aujourd'hui je n'y vois que des avantages ! Les deux premières années n'ont pas été très convaincantes mais depuis trois ans, la qualité du foin est excellente : les vaches apprécient son odeur et il est encore très vert à l'intérieur des balles.* ». Adrien Poncet fauche 2 ha à partir du 15 juin et les 7 ha restant à partir de mi-juillet. Il fait pâturer la prairie à partir du 15 septembre en dessous de 0,5 UGB (Unité gros bétail) par hectare. Il vend aujourd'hui son lait à un petit industriel pour fabriquer un fromage bourguignon, le Brillat-Savarin.



REMISE EN PLACE DU PÂTURAGE SUR LA PELOUSE SÈCHE DE CHARCHILLA (39)

A la suite de la transplantation du thésion à feuilles de lin sur la pelouse sèche de Charchilla (39) en 2014 dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'extension de la carrière, les opérations de restauration se poursuivent. En 2016, la parcelle, dépourvue d'exploitation agricole, a été broyée puis pâturée par des vaches Montbéliardes pour la première fois depuis de nombreuses années. Des échanges réguliers ont lieu entre l'exploitant agricole, le carrier (Jura Granulats) et le Conservatoire.



CHANTIER ÉCOLE À BAUME-LES-MESSIEURS



Site emblématique, à l'interface entre la plaine et le Premier plateau du Jura, les pelouses sèches des Reculées de la Haute Seille, à Baume-les-Messieurs, sont un support pédagogique de choix pour la gestion des milieux naturels. Ainsi, trois opérations de réouverture ont été menées en 2016 par des élèves et apprentis du lycée agricole Edgar Faure de Montmorot. En janvier, dans le parc de pâturage situé « Sous Sermu », des apprentis ont dégagé les mursers entourant une parcelle couverts de ronces et de prunelliers. Dans le parc de pâturage situé « Sous Romboin », des élèves ont coupé des cépées de noisetiers et tronçonné des résineux colonisateurs en février et novembre, dans le cadre de deux chantiers écoles d'une semaine chacun. Les élèves ont pu, lors de ce dernier chantier inscrit à l'opération Chantiers d'automne, valoriser leur expérience au travers d'une émission de radio, sur RCF. Complément du pâturage conservatoire des brebis, qui parcourent ces talus marneux en été, cet interventionnisme reproduit des pratiques ancestrales bénéfiques à l'ouverture des milieux et au maintien de communautés végétales typiques.



LES COTEAUX DE LA BIENNE PÂTURÉS



Les pittoresques coteaux de la Bienne sont fortement marqués par la déprise agricole, l'enrésinement et l'enfrichement. Sur ses propriétés à Villard-sur-Bienne, en partenariat avec le PNR du Haut-Jura, le Conservatoire a remis en place depuis 2012 un pâturage pour entretenir les pelouses marneuses et autres milieux ouverts de pente. Après les génisses en 2015, ce sont quatre chevaux de la Ferme des Frasses qui sont venus pâturer le site entre mi-août et fin septembre 2016. Un projet de nouveau contrat Natura 2000 (ouverture et équipement pastoral) est prêt à être déposé si un partenariat agricole durable est trouvé sur le site.

Valoriser

pour faire prendre conscience aux citoyens de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver

LE PANNEAU DE DÉCOUVERTE DE LA MARE DE SACRE FONTAINE RÉALISÉ AVEC LES ÉCOLIERS

Le coteau de Sacre Fontaine, propriété communale de Roche-et-Raucourt bénéficie depuis 2010 d'une gestion conservatoire mise en œuvre en partenariat avec le CEN. Au mois de mai 2016, le Conservatoire a réalisé une sortie de découverte de la faune et de la flore des mares avec les enfants des écoles primaires de Roche et de Larret. Elle a conduit à la réalisation par les enfants de dessins et de textes relatifs aux espèces qu'ils ont pu observer. Leurs œuvres ont ensuite servi à la création d'un panneau d'information, installé depuis au bord de l'une des mares. La soirée d'inauguration de ce panneau a réuni une quarantaine d'enfants, parents et habitants de Roche-et-Raucourt venus découvrir la vie des mares et le travail des enfants.



LA PRÉPARATION D'UN PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITÉS NATURE

La réflexion sur l'ouverture au public des sites gérés par le Conservatoire menée depuis 2015 continue. Ainsi, l'année 2016 a permis de travailler à la mise en place pour 2017 d'un véritable programme annuel de sorties découverte, animations, chantiers nature, inventaires et autres évènements en partenariat avec de nombreuses structures et acteurs locaux. Le calendrier de ces activités a été diffusé dès mars 2017.



Pour la troisième année, le Conservatoire a fait appel au CPIE du Haut-Doubs pour assurer l'organisation et l'encadrement d'accueils de loisirs à Cléron sur le territoire Loue Lison. « Les Vacances buissonnières », semaines thématiques estivales axées sur la connaissance et le respect du patrimoine naturel, ont permis à une trentaine d'enfants de vivre de beaux moments au contact de la nature. Maillon essentiel de l'intégration locale du Conservatoire, cette mission éducative participe pleinement à la vie de la Réserve naturelle du ravin de Valbois.



Des bâches d'information (français/anglais) ont été installées le long des parcs de pâturage sur le site des zones humides des Quatre lacs afin de sensibiliser les visiteurs de ce site très touristique au pâturage par des vaches Highland Cattle. Un outil assez « léger » pour le paysage, la labellisation « Site classé » comportant une réglementation bien spécifique quant à la mise en place de panneaux.



L'actualité des sites en 2016

● action réalisée en 2016 ● action à finaliser

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface maîtrisée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
----------	------	-------------------	---------------------------	--------------------	----------	--	-----------------------------------	-------------------------	----------------------------------	-------------------------------

DOUBS (25)

Chassagne-Saint-Denis	Pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis	pelouses sèches	2,4		●	●				●
Chassagne-Saint-Denis / Cléron	RNN ravin de Valbois	écosystèmes forestiers	230,84		●	●			●	●
Dambelin	Les prés Nicard	pelouses sèches	6,32			●			●	●
Epenouse	Les Prés sous la Fontaine	tourbières et marais	5,38	●		●			●	●
Frambouhans	Sur les Seignes	tourbières et marais	15,28			●			●	●
Fournet-Blancheroche / Frambouhans / Les Ecorces	Cerneux-Gourinots	tourbières et marais	33,77	●					●	●
Marchaux	Pelouses de la carrière de Marchaux	pelouses sèches	21			●			●	●
Ougney-Douvot	Champ du Bois Banal	pelouses sèches	3,09			●				
Passonfontaine	Les Petites Seignes	tourbières et marais	16,03							●
Passonfontaine	Le Barchet	tourbières et marais	50,48		●	●			●	●
Passonfontaine	La Grande Seigne	tourbières et marais	28,01	●					●	●
Passonfontaine	Seigne Juan	tourbières et marais	12,5	●			●		●	●
Rochejean	Derrière l'étang	écosystème aquatique	0,86	●						
Roset-Fluans	Château-le-Bois	pelouses sèches	23,49		●					●
Voillans	La Levée	pelouses sèches	11,77		●					

JURA (39)

Andelot-en-Montagne	La Brure	tourbières et marais	22,83				●		●	●
Andelot-en-Montagne	Pâturage de Montsevely	pelouses sèches	5,04	●					●	
Baume-les-Messieurs	Pelouses de la Haute Seille	pelouses sèches	76,53		●	●			●	●
Bersaillin	Etang au Curé	écosystèmes aquatiques	7,56					●	●	
Bonlieu	Tourbière du lac de Bonlieu	tourbières et marais	4,39	●						
Bonlieu	Le Lautrey	tourbières et marais	1,46							
Bonnefontaine	Communaux de Bonnefontaine	pelouses sèches	80,09		●				●	●
Censeau	La Seigne du Magasin	tourbières et marais	8,03	●					●	
La Chaînée-des-Coupis	Le Mou de Pleure	tourbières et marais	2,98	●					●	
Charchilla	Au Muret	pelouses sèches	1,54	●	●				●	●
Mares bressanes	Courlaoux / Nevy-lès-Dole / Parcey / Villers-Robert	écosystèmes aquatiques	2,83							
Doucier	Sur le But	tourbières et marais	0,66			●		●	●	●
Esserval-Tartre	Mare aux Demoiselles	écosystèmes aquatiques	2,51						●	●
Esserval-Tartre	Les Prés Vieux	tourbières et marais	6,47							
Foncine-le-Haut	L'Entrecôtes-du-Milieu	tourbières et marais	8,01	●					●	
Gevry	La Roz	écosystèmes alluviaux	2,76						●	●
La Rixouse	Sous les Montées	tourbières et marais	2,65	●					●	●
La Rixouse	Sous la Roche	tourbières et marais	3,6	●					●	●
La Rixouse	En Prailard	tourbières et marais	7,01	●	●				●	●
Lac-des-Rouges-Truites	Tourbière du lac des Rouges Truites	tourbières et marais	37,99	●	●		●		●	●
Lamoura	Sous la Roche	tourbières et marais	8,03						●	
Lamoura	Le Boulu	tourbières et marais	3,39	●					●	
Le Frasnois	Sur les Roches	milieux artificialisés	26,85					●	●	●

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface maîtrisée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
Le Frasnois La Chaux-du-Dombief	Zones humides des Quatre Lacs	tourbières et marais	43,70	●	●				●	●
Longchaumois Villard-sur-Bienne	Coteaux de la vallée de la Bienne	pelouses sèches	27,47		●				●	●
Le Latet	Au Livernet	pelouses sèches	0,25						●	
Lons-le-Saunier / Marcornay	RNR côte de Mancy	pelouses sèches	49,21		●	●	●		●	●
Loulle	Corniche de la Culotte	pelouses sèches	5,02		●	●			●	●
Ménétrux-en-Joux	Val-Dessous	tourbières et marais	9,05		●	●				●
Montholier	La Chau	écosystèmes alluviaux	9,11		●				●	●
Montigny-sur-l'Ain	Les Grands Communaux	écosystèmes alluviaux	7,20		●				●	●
Montrond	Le Tatou	pelouses sèches	1,98						●	
Ney	Corniche du Bénédegand	pelouses sèches	4,02			●			●	●
Seligney	Etang Chalat et prairie des Baraques	écosystèmes aquatiques	16,10						●	●

HAUTE-SAÔNE (70)

Amoncourt Fleurey-lès-Faverney	Le Colombey	écosystèmes alluviaux	30,01		●				●	●
Autet	La Vieille Saône	écosystèmes alluviaux	37,34		●				●	●
Beaujeu-Saint-Vallier- Pierrefix-et-Quitteur	Les sables de Quitteur	milieux variés	4,81						●	●
Beulotte-Saint-Laurent	Les Grands Faings	tourbières et marais	0,28							●
Belfahy	Forêt de Belfahy	écosystèmes forestiers	3,26	●						
Betoncourt-Saint-Pancras Fontenois-la-Ville	Etang des Bois	écosystèmes aquatiques	6,88						●	
Bucey-lès-Gy	Pelouses de Bucey-lès-Gy	pelouses sèches	113,72		●	●			●	●
Bucey-lès-Gy, Montboillon	RNR vallon de Fontenelay	pelouses sèches	41,21			●	●		●	●
Champlitte	Combe Charton	pelouses sèches et culture	10,34		●				●	
Champlitte	Pelouses de Champlitte	pelouses sèches	157,54	●	●	●		●	●	●
Courcuire	Pelouses de Courcuire	pelouses sèches	33,07		●				●	●
Cresancey	Les Grandes Mouilles	tourbières et marais	2,50						●	
Ecromagny	Tourbière des Viaux	tourbières et marais	1,41							●
Fouvent-saint-Andoche	Les Montants	pelouses sèches	0,39	●	●				●	●
Gézier-et-Fontenelay	Pelouses de Gézier-et-Fontenelay	pelouses sèches	60,76		●				●	●
Gy	Pelouses de Gy	pelouses sèches	63,06		●	●			●	●
La Montagne	Ancien étang de l'Hermitage	tourbières et marais	7,88						●	●
La Pisseure / Saint-Loup-sur-Semouse	La Grande Noue	écosystèmes alluviaux	21,45							
Magny-Danigon	Mare du terril du Triage	milieux artificialisés	0,16			●			●	
Montessaux Saint-Barthelémy	Le Sennepey	tourbières et marais	10,34			●			●	
Montigny-lès-Vesoul	Mare du Breuil	écosystèmes aquatiques	0,07							
Renaucourt	La Longue Fin	pelouses sèches	0,47						●	
Roche-et-Raucourt	Coteau de Sacre Fontaine	pelouses sèches	8,71	●	●				●	●
Saint-Germain	La Grande Pile	tourbières et marais	48,48						●	●
Servance	L'Ambyme	tourbières et marais	8,83							
Vars	Etang de Theuley-lès-Vars	écosystèmes forestiers	22,92	●					●	●

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Chèvremont	Rouge Fosse	pelouses sèches	13,57		●				●	●
Lamadeleine-Val-des-Anges	Forêt de Lamadeleine	écosystèmes forestiers	8,94	●						



Axe 2

Développer,
soutenir et
démultiplier les
actions régionales en
faveur du patrimoine
naturel en s'impliquant
dans les politiques
publiques

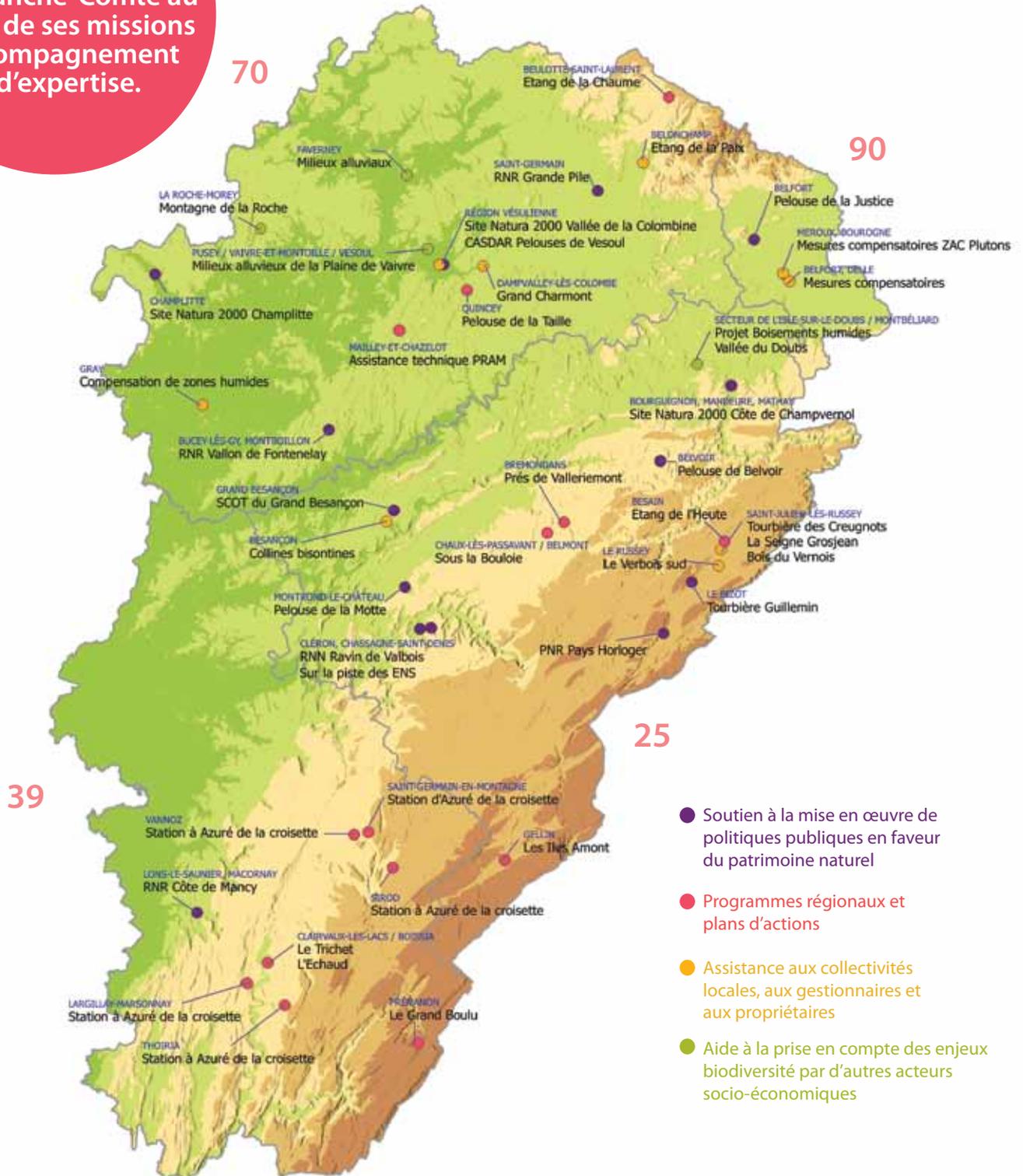


Carte

7000 ha

ont été concernés par les interventions du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise.

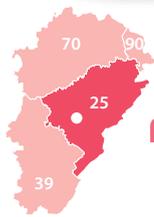
des sites d'intervention du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise en 2016



- Soutien à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur du patrimoine naturel
- Programmes régionaux et plans d'actions
- Assistance aux collectivités locales, aux gestionnaires et aux propriétaires
- Aide à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques



Réserves naturelles



La Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

UN 4^e PLAN DE GESTION POUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

Après deux années de travail pour évaluer la pertinence du précédent plan (2011-2015), rencontrer tous les acteurs, trouver des compromis avec les principaux usagers, rédiger un document de 378 pages, etc., le préfet du Doubs a agréé le nouveau plan de gestion téléchargeable sur notre site internet.

Au 31/12/2016, 48 928 données naturalistes ont été saisies dans la base informatique SERENA, dont 38 661 concernent le territoire de la réserve naturelle. A ce jour, 4204 taxons sont connus au sein du site naturel protégé.

LE CHANTIER D'AUTOMNE ADOS

L'éducation à la nature reste un moyen efficace d'appropriation de la réserve naturelle au sein du territoire Loue Lison. Le chantier d'automne ados contribue à l'insertion locale recherchée par le Conservatoire. Durant 3 jours d'octobre, près de 15 jeunes de Cléron et de ses environs ont été accueillis afin de réaliser divers travaux dans le Ravin de Valbois : démontage des supports du sentier de découverte, fauche tardive de ce dernier et défrichage de rejets ligneux dans les anciennes vignes. Au cours d'une journée, un petit groupe de l'institut médico-éducatif «L'arc en ciel» d'Ornans est venu prêter main forte à ces jeunes sacrément motivés.



MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL

Un nouveau programme d'inventaire des invertébrés des milieux ouverts a été engagé cette année, avec deux tentes Malaise positionnées en pelouse de corniche. Les papillons de jour, les mécoptères, les coléoptères et plusieurs familles de diptères ont été déterminés en interne. Parmi les 14 nouvelles espèces de syrphes déterminées, 2 sont nouvelles pour le Doubs. D'autres familles de diptères ont été déterminées par des spécialistes régionaux, nationaux et internationaux !



CONSERVER LA BIODIVERSITÉ

ET ATTEINDRE UN FORT NIVEAU DE NATURALITÉ



Sollicité par Philippe de Scey, propriétaire de 90 % du foncier de la Réserve, le Conservatoire a travaillé sur un projet d'amélioration de la desserte forestière. En collaboration avec le Centre régional de la propriété forestière et des personnalités scientifiques, un compromis équilibré a été trouvé et validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. La

place de retournement des grumiers est positionnée à l'entrée de la forêt de Valbois, les pistes existantes ne sont pas empiérrées, le ruisseau de Valbois et ses affluents sont franchis hors eaux, plus de la moitié de la forêt est maintenue hors exploitation. En futaie irrégulière, l'exploitation va permettre de reconvertir les plantations résineuses et de produire les gros et très bois qui font aujourd'hui défaut.

Au regard du décret de création de la réserve naturelle, les circuits pédestres organisés sont soumis à autorisation préfectorale. Le Conservatoire s'assure du respect de cette réglementation en informant au mieux les randonneurs. En 2016, 14 sorties guidées (soit 234 personnes) ont fait l'objet d'une demande d'autorisation essentiellement sur le sentier de découverte.



Caramel et Chocolat, arrivés en renfort cet automne pour pâturer les pelouses.





TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE SUR LES PELOUSES SÈCHES...

Des travaux importants de débroussaillage des pelouses sèches ont été engagés en janvier et février 2016 sur la réserve de la côte de Mancy. L'intervention a été adaptée en fonction de l'historique de gestion du site, de la sensibilité des milieux naturels et du coût des travaux. Les secteurs originellement rouverts par l'ONF en 1997-98 ont été ciblés en priorités car ils présentaient une forte dynamique de rejets de prunelliers et autres arbustes. Environ 5,5 ha ont ainsi fait l'objet d'un gyrobroyage sélectif réalisé à l'aide d'un tracteur de pente sur pneumatiques basse pression.

En parallèle, une intervention de débroussaillage manuel a été réalisée sur les 0,7 ha de la pelouse du Petit Mancy, difficilement accessible en tracteur.

PUIS UN ENTRETIEN RÉGULIER



Suite à cette restauration, l'entretien des surfaces réouvertes est prévu selon deux modalités d'action complémentaires. D'une part, l'amélioration du système de pâturage, avec l'introduction d'un pâturage ovin en complément du pâturage équin. Un partenariat a été engagé avec un jeune éleveur en cours d'installation qui a fait pâturer une vingtaine de brebis en 2016 et augmentera la taille de son troupeau progressivement. Le pâturage des chevaux koniks polski se poursuivra quant à lui en période hivernale. D'autre part, la mise en place d'interventions régulières de débroussaillage des rejets et repousses de ligneux. Celles-ci devront être annuelles les premières années afin d'éviter un ré-embroussaillage rapide de la réserve puis s'espaceront par la suite. Un premier entretien a ainsi été effectué selon les mêmes modalités et sur les mêmes surfaces en octobre-novembre 2016.

PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE AGRICOLE DE MONTMOROT

Le partenariat engagé avec le Lycée agricole de Montmorot permet la réalisation d'opérations de débroussaillage ciblées avec les élèves et apprentis, mais aussi une participation à un suivi scientifique. On peut souligner en particulier la réouverture des fronts de tailles et pelouses situées dans les anciennes carrières de Lons-le-Saunier sur la partie est de la réserve, ou la lutte contre les robiniers par écorçage.

La Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy



INFORMATION DES VISITEURS ET DES HABITANTS

La Réserve s'est dotée de nouveaux panneaux d'entrée de site, installés avec l'aide des élèves du lycée Montmorot aux trois entrées principales. Sur chacun d'eux, outre la présentation de la Réserve et d'espèces de faune et de flore, un zoom met en avant une personnalité naturaliste intimement liée au territoire de Mancy et aux communes de Macornay et Lons-le-Saunier. Les panneaux réglementaires ont également été changés. Une fiche synthétique de 8 pages du plan de gestion a de plus été réalisée en fin d'année.



La Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay



Le traditionnel chantier de lutte contre la bourdaine a réuni une dizaine de bénévoles de toutes générations en septembre.



PRÉPARER LA MISE EN PLACE DU PÂTURAGE

Après la validation du plan de gestion en 2015, cette année 2016 a vu le lancement de nombreuses actions visant à préparer l'arrivée du pâturage.

Ainsi, FNE Franche-Comté, propriétaire des parcelles, et le CEN Franche-Comté ont retenu, parmi 6 candidatures, un jeune éleveur bio du village de Cult pour exploiter les prairies et pelouses de la réserve naturelle. Pour accompagner l'arrivée des génisses (prévue pour avril 2017), d'importants travaux de réouverture ont été mis en œuvre en fin d'année 2016 en période de sécheresse et de gel sur les prairies et les pelouses marneuses du coteau.

Les aulnes, les prunelliers et les pins qui gagnaient ont été repoussés à l'aide d'un broyeur lourd et de l'intervention de 3 bûcherons. Les arbres abattus ont été déposés en sous-bois à l'aide d'un porteur forestier pour servir d'abris à la faune. Les lisières forestières et les haies bordant la prairie ont été entretenues à l'aide d'un lamier pour faciliter la pose de la clôture qui aura lieu début 2017.

LES PROTOCOLES DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

Pour évaluer spécifiquement la future gestion des pelouses marneuses et du bas-marais, 3 méthodes différentes ont été étudiées : un suivi par transect des communautés végétales, la délimitation précise de la zone à linaigrette et le suivi de l'impact du pâturage. L'année 2016 constitue l'état des lieux avant la mise en œuvre des opérations de réouverture et d'entretien.

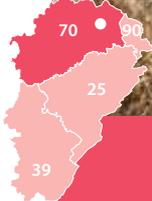
FAVORISER LE VIEILLISSEMENT NATUREL DE LA FORÊT

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion en libre évolution des forêts de la réserve naturelle, le protocole IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) (voir page 7) a été mis en œuvre sur la réserve naturelle en 2016. Il permet d'estimer de manière simple et rapide le potentiel d'accueil des peuplements forestiers pour la biodiversité et de diagnostiquer des éléments améliorables par la gestion. Les résultats de l'IBP confortent pleinement le choix de libre évolution des boisements de la réserve naturelle. Ainsi, ce ne sont pas forcément les peuplements les plus anciens de la réserve naturelle qui possèdent un bon potentiel d'accueil pour la diversité biologique. En effet, les boisements anciens sont également ceux qui ont été exploités depuis longtemps : on y observe donc peu de très gros bois vivants et peu de gros bois mort sur pied ou au sol et les classes d'âges y sont homogènes.



UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE !

La tourbière de la Grande Pile, site phare du réseau du Conservatoire depuis plus de 15 ans, abrite un patrimoine naturel remarquable et présente un intérêt géologique et scientifique de premier plan. Depuis juillet (arrêté de classement) et décembre (arrêté de désignation du gestionnaire) 2016, elle est devenue officiellement la troisième réserve naturelle régionale gérée par le Conservatoire, à la conclusion d'une longue phase de montage, animation foncière et consultation menée en partenariat avec la commune de Saint-Germain (70).



Life tourbières du Jura

Suite aux études préalables réalisées sur plusieurs sites en 2015, le Conservatoire s'est attelé en 2016 à la conception de travaux et à la rédaction de cahiers des charges sur plusieurs sites. Ainsi, le travail sur les tourbières des Cerneux-Gourinots à Fournet-Blancheroche (25) a bien avancé : suite à un appel d'offres, les travaux de restauration hydrologique devront débuter à l'automne 2017. A Villeneuve d'Amont (25), l'étude préalable de la tourbière s'est poursuivie et permettra de finaliser le plan de gestion début 2017. Sur le même secteur, le CEN est maître d'œuvre des travaux de restauration réalisés sur les tourbières des Creugnots, de la Seigne Grosjean et du Bois du Vernois à Bonnétaget et Saint-Julien-les-Russey (maîtrise d'ouvrage du SMIX ADVBV). Le chantier, comprenant la neutralisation de 280 m de drains et la mise en eau d'environ 3 ha de fosse d'extraction de tourbe, a débuté fin 2016 pour la création des accès. Sur la tourbière d'Entrecôte-du-Milieu à Foncine-le-Haut (39), une étude sur la qualité hydrobiologique du ruisseau a été réalisée cette année par le bureau d'études Eaux Continentales. Une réflexion a été menée par le CEN pour rechercher des solutions techniques permettant la stabilisation du chemin construit sur la tourbière.

En 2016, le conservatoire a également appuyé la DREAL pour la réalisation par une stagiaire du premier volet de l'étude socio-économique et écosystémique, document obligatoire des programmes Life. Milena Brunet avait ainsi pour objectif de construire une méthodologie adaptée et d'établir un état des lieux.

Après un lancement fin janvier, le film « Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne » et l'exposition « Précieuses tourbières du massif du Jura » ont été largement diffusés en 2016. Le CEN a également appuyé les Amis de la Réserve du Lac de Remoray dans la conception du sac à dos pédagogique et dans l'organisation des formations à destination des professionnels de l'animation.



Un partenariat a été mis en place avec le Groupe naturaliste universitaire de Franche-Comté (GNUFC). Une journée technique a été proposée à ses membres afin de les sensibiliser au fonctionnement des mares. Ils peuvent désormais réaliser des campagnes de prospection pour inventorier de nouvelles mares et valider certaines données non vérifiées jusqu'à présent.



BILAN GLOBAL DES ACTIONS AU 31/12/2016 (TOUS BÉNÉFICIAIRES CONFONDUS) :

- la neutralisation de 5,4 km de drains, soit 34 % des objectifs réalisés ;
- la restauration de 4 km de cours d'eau en cours, soit 33 % des objectifs ;
- la remise en eau de 3,2 ha de fosses d'exploitation de la tourbe, soit 12 % ;
- la réouverture de 13,6 ha de tourbières, soit 24 % des objectifs réalisés ;
- l'acquisition (en cours et réalisée) de 30,5 ha de tourbières, soit 66 % des objectifs ;
- Sensibilisation et diffusion : 211 étudiants, 157 scolaires, 2 976 personnes du grand public, 386 gestionnaires et scientifiques.

Programme d'actions en faveur des mares

Après 10 années de mise en œuvre, le Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté (PRAM) a été évalué en 2015. Sur cette base, il est nécessaire de construire un nouveau Plan d'actions Mares, prenant en compte les résultats de cette évaluation mais aussi le nouveau contexte régional. Malgré cette phase de réflexion conduite en 2016, la dynamique autour des mares reste forte et se poursuit en Franche-Comté.

Ainsi, les opérations d'inventaire permanent ont permis de recenser plus de 4 380 mares à la fin de l'année 2016. Mais cette année a avant tout mis l'accent sur la valorisation de ces écosystèmes et la communication autour du programme ; l'exposition « Planète Mare : îlot de biodiversité » a été présentée pendant 1 mois à la Citadelle de Besançon et 3 mois au Musée des Maisons Comtoises de Nancray. Pour le vernissage de cette exposition, ce musée a d'ailleurs accueilli la présentation du bilan des 10 ans du PRAM.





A nimation régionale en faveur des zones humides

Depuis 2012, le Conservatoire accompagne les porteurs de projets en faveur des milieux humides au travers d'une animation régionale relative aux actions mises en œuvre sur la connaissance, la préservation, la restauration, la sensibilisation et le réseau d'acteurs.

PUBLICATION DU PLAN D' ACTIONS TOURBIÈRES

2016 a été l'année de finalisation du Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025. Un état des lieux détaillé a été exposé aux partenaires en février. Le volet opérationnel, co-construit, a été présenté en octobre au comité de pilotage. Les 21 fiches actions permettront de dynamiser les actions en faveur des tourbières. La mise en œuvre a été initiée dès la fin 2016.

VERS UN PÔLE MILIEUX HUMIDES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec la fusion des régions en janvier 2016, les acteurs régionaux et les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté ont souhaité voir se rapprocher la Cellule Milieux humides de Bourgogne et l'Animation régionale en faveur des milieux humides de Franche-Comté (ARZH), en vue de proposer un projet commun en 2017. Après une phase de diagnostic, un projet a été construit par les deux équipes, puis validé par les partenaires fin 2016. Le Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté capitalise ainsi les atouts des deux outils pour les déployer à l'échelle régionale.



PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET RÉSEAU D'ACTEURS

Dans le cadre des missions d'animation du réseau d'acteurs, deux journées ont été réalisées en partenariat avec le Plateau débat public, notamment sur la thématique des mesures compensatoires. Une journée a également été co-organisée par l'Animation régionale en faveur des milieux humides, la Plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et le Réseau des gestionnaires des milieux aquatiques sur la thématique de la sensibilisation des publics adultes aux enjeux des milieux humides. Neuf veilles médias ont été diffusées au réseau d'acteurs et deux lettres d'information destinées à sensibiliser les élus de Franche-Comté ont été publiées.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PRISE EN COMPTE DES MILIEUX HUMIDES

L'ARZH a poursuivi et intensifié son rôle de coordinateur des inventaires de milieux humides. 1800 nouveaux périmètres de milieux humides ont été mis en ligne, portant l'inventaire à 73 450 ha en Franche-Comté. L'ARZH a accompagné en 2016 la transmission de données pour 60 projets, dont 28 documents d'urbanisme locaux et 3 SCoT. Des fiches de synthèse communale des enjeux liés aux milieux humides ont été développées.



2016 a vu deux lettres d'information publiées et distribuées à plus de 2000 communes et structures, et la mise en place d'outils de partage documentaire.

Plan d'action ou de conservation "espèces"

Le CEN s'investit, en concertation avec les animateurs des plans (CBNFC-ORI en particulier) et les animateurs territoriaux, pour développer des actions en faveur de la faune et la flore menacées en recherchant à étoffer son réseau de sites en maîtrise foncière ou d'usage en direction de sites abritant des espèces prioritaires (plans de conservation ou liste rouge régionale). En 2016, la création du poste de chargé de projets fonciers (voir page 8) a permis d'engager un effort sans précédent sur des milieux humides concernés, tout particulièrement sur des stations de mélibée (papillon très menacé faisant l'objet du programme MoliMéli).



Natura 2000

Le CEN est depuis plusieurs années fortement engagé dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000 en Franche-Comté. Il intervient au travers d'actions de conservation sur des sites inclus dans des périmètres Natura 2000. Il s'occupe également de l'animation de deux sites haut-saônois et d'un site du Doubs depuis 2015 ; il participe au niveau régional à différentes réunions et comités de pilotage.

PELOUSES DE CHAMPLITTE ET ÉTANG DE THEULEY-LÈS-VARS (70) :



Comme chaque année, un accompagnement des exploitants agricoles pour la gestion des pelouses sèches communales et en propriété du Conservatoire a été réalisé. Il a principalement consisté en un suivi du pâturage et de l'entretien des pelouses par gryrobroyage sélectif. Par ailleurs un projet d'exploitations de pins pour la réouverture de la pelouse sèche de Mont Gin a été engagé avec la Commune de Champlitte. Il s'agit d'abattre une partie des arbres et de les valoriser en plaquette forestière afin de reconquérir des pelouses sèches enfrichées. Les travaux seront réalisés dans l'hiver 2017-2018 par un entrepreneur en bois énergie.

PELOUSE DE LA RÉGION VÉSULIENNE ET VALLÉE DE LA COLOMBINE (70) :

L'animation agro-environnementale s'est poursuivie en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'association Borplacal, permettant l'engagement d'environ 250 ha de prairies et pelouses sèches.

Un accompagnement du GIEE prairies DOR a été réalisé pour le projet de valorisation des haies en milieu agricole. Il s'agit de faciliter l'entretien des haies pour les agriculteurs via la production de bois énergie en tenant compte de la préservation de la biodiversité. Il a abouti à la réalisation d'un chantier de démonstration à Noroy-le-Bourg en novembre 2016.

Enfin, un contrat Natura 2000 a été monté sur des propriétés de la Fédération de chasse de Haute-Saône pour la gestion de la pelouse sèche de Champfleury. Des opérations de débroussaillage, la pose d'une clôture et d'un système d'abreuvement permettront l'entretien du site par fauche tardive et pâturage bovin sur plus de 20 hectares dès 2017.



CÔTE DE CHAMPVERMOL (25)

Un travail d'ajustement du périmètre Natura 2000 a été mené avec les Communes et les services de l'Etat. Il a pour objectif de rendre cohérent le périmètre du site avec les limites cadastrales et d'intégrer une pelouse sèche située sur des terrains communaux de Mandeuve. Le nouveau périmètre a été validé en fin d'année par la Comité de pilotage et la procédure de révision sera engagée en 2017 par la DREAL. Par ailleurs deux projets de contrats Natura 2000 sont à l'étude avec la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard et la commune de Mandeuve, respectivement pour la restauration d'une peupleraie et l'entretien de pelouses sèches de corniches.



Rencontre avec l'opérateur Natura 2000 de la Côte de Champvermol

Espaces naturels sensibles



UN APPUI TECHNIQUE SUR LES COTEAUX DE BELVOIR (25)

Après une période d'interruption de suivi du pâturage sur les coteaux communaux de Belvoir (25), site classé espace naturel sensible par le Conseil départemental du Doubs, le CEN (missionné par le Département et la Commune) a accompagné en 2016 un nouvel exploitant et ses 75 chèvres (Pampilles du Lomont) dans sa démarche de pâturage. Conventonné depuis 2015 avec la Commune pour entretenir les pelouses sèches, lui et ses bêtes ont pris leur marque sous le château avec l'appui technique du Conservatoire.

Depuis plusieurs années, le CEN apporte un appui technique et scientifique aux politiques d'Espaces naturels sensibles des Conseils départementaux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort (rédaction de plan de gestion, accompagnement à la mise en œuvre des actions de gestion, suivi d'espèces et des habitats...).

DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA TOURBIÈRE DES GUILLEMINS (25)



Le Conseil départemental du Doubs a confié au Conservatoire d'espaces naturels la rédaction du plan de gestion de la tourbière des Guillemins, à cheval sur les communes du Mémont et du Bizot. Cette entité de l'Espace naturel sensible (ENS) des tourbières du Mémont accueille un patrimoine floristique et faunistique remarquable. Elle joue également un rôle important dans la régulation des débits des eaux superficielles et souterraines. Le plan de gestion quinquennal présenté aux membres du comité de pilotage et aux propriétaires a rencontré un vif succès. Le Conservatoire accompagnera le Département sur la mise en place des opérations de gestion programmées pour les trois années à venir. La concertation avec les exploitants agricoles est en cours et devrait aboutir rapidement à la mise en place de pratiques extensives pour entretenir les prairies humides du site. Parallèlement, l'acquisition de données topographiques (LIDAR) sur le site devrait permettre d'engager des travaux de réhabilitation hydraulique de la tourbière haute.

TOUS MOBILISÉS POUR LA RESTAURATION DE LA MARE

En 2016, la mare principale de l'Espace naturel sensible « la Motte du Château » à Montrond-le-Château (25), qui s'était comblée au fil du temps, a bénéficié de toutes les attentions. Il était nécessaire d'intervenir afin de retirer une partie de la vase pour lui permettre de mieux fonctionner. Après une réunion de chantier organisée avec les élus de la Commune, le CEN a fait intervenir une entreprise locale pour curer la mare et reprofiler les berges. Des améliorations ont ensuite été apportées par les élèves de terminal du lycée François Xavier dans le cadre de leur formation. Ces travaux ont été réalisés grâce au weekend « Biodivertissez-vous » de la Citadelle de Besançon organisé en mai dernier, lors duquel un euro par entrée payante a été reversé pour ce projet. Le financement a été complété par le Département du Doubs, en partenariat avec la Commune.



Les 2 jours de travaux sont résumés en 2 minutes dans une vidéo réalisée en time lapse, à voir sur notre site internet.

Accompagnement des collectivités



UN RÉSEAU DE COLLINES À PRÉSERVER

Depuis plusieurs années le CEN accompagne la Ville de Besançon pour la préservation de son patrimoine naturel. Compte-tenu de l'évolution des habitats et du départ de l'exploitant, l'évolution du pâturage sur les collines bisontines est actuellement en réflexion, avec la possibilité d'étendre ce pâturage aux communes limitrophes de Besançon. En 2016, les Communes de Beure et d'Avanne-Aveney ont contacté le CEN afin de lui présenter leurs projets respectifs concernant la mise en valeur de leur patrimoine naturel et historique. Suite à ces rencontres et avec la Communauté d'Agglomération de Besançon, un programme prévisionnel a été élaboré par le CEN. Ce programme propose de faire le point en 2017 sur les besoins de gestion, de coordonner les actions entre les différents partenaires et d'analyser les modalités de gestion qui peuvent être mises en place.

UN COLLECTIF POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE

C'est grâce à un travail partenarial que les associations du Plateau patrimoine naturel de la maison de l'environnement et l'Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté ont apporté au Syndicat mixte du SCOT de l'agglomération bisontine un accompagnement innovant. Un nouveau Schéma de cohérence territoriale va prochainement être initié, avec l'objectif de mieux prendre en compte les continuités écologiques dans les projets d'aménagement, en établissant une trame verte et bleue précise. Les partenaires du projet ont ainsi pu mobiliser pleinement Sigogne pour préciser les enjeux de la biodiversité du territoire. Le CEN a particulièrement contribué à la définition des sous-trames, en co-construisant la méthode d'élaboration et en fournissant les données d'inventaires de milieux naturels. Les enjeux ont ensuite pu être transcrits à l'échelle communale en établissant des seuils pour la mise en avant d'enjeux forts, restitués au travers de fiches communales. Ces nouveaux outils, présentés aux élus début 2017, constituent ainsi une innovation dans la contribution des associations du Plateau aux démarches de planification urbaine.



PELOUSES DU FORT DE LA MIOTTE À BELFORT (90)

Dans le cadre du partenariat avec la Ville de Belfort et dans le but de préserver la biodiversité des pelouses du fort de la Miotte, une réflexion a été menée en liaison avec l'Association Belfortaine de Protection de la Nature (ABPN) afin de mettre en place des actions de gestion des pelouses du fort de la Miotte. Ainsi, une fauche par rotation sur trois ans avec maintien d'une zone refuge a été réalisée dès 2016 par les services verts et de l'environnement de la Ville. L'association belfortaine d'étude et de protection de la nature est intervenue sur la gestion des robiniers faux acacias : coupe des rejets et écorçage. Ces actions seront poursuivies en 2017.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BELFORT : ACCOMPAGNEMENT DE MESURES COMPENSATOIRES

Le CEN a poursuivi son appui technique et scientifique auprès de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et de la Société d'équipement du Territoire de Belfort (SODEB) dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de la Zone d'Activités d'Intérêt Communautaire (ZAIC) « des Plutons » sur les communes de Méroux et Bourogne. En 2016, le CEN a mené un suivi de l'évolution de la clairière forestière suite aux travaux de réouverture de 2015. Des préconisations et des marquages d'arbres à cavités ont été réalisés, complétés par des propositions de gestion visant à la création en 2017 de mares et de restauration de la zone humide.



PARTICIPATION AUX COMITÉS TECHNIQUES SAFER DES QUATRE DÉPARTEMENTS

Reconnu pour ses compétences en matière de conciliation des enjeux de biodiversité avec les enjeux agricoles, le Conservatoire est membre des Comités techniques SAFER de la Haute-Saône et du Doubs depuis 2013 ainsi que ceux du Jura et du Territoire de Belfort depuis 2015.



APPORTER SON EXPERTISE AU NIVEAU RÉGIONAL

Le Conservatoire est investi depuis plusieurs années dans de nombreuses commissions dans lesquelles il apporte son expertise en matière d'environnement et de gestion des milieux naturels et de la biodiversité. Participant activement à l'ensemble des Comités SAFER départementaux, les réflexions en lien avec l'agriculture sont également menées en Commission départementale d'orientation agricole, en Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ou encore lors de la Commission régionale agro-environnementale. Une expertise scientifique et technique pointue est également de rigueur au travers de la Commission départementale de la nature ainsi que dans différents Contrats de rivières en région.

Expertise technique et scientifique

GESTION DURABLE DES BOISEMENTS HUMIDES DE LA VALLÉE DU DOUBS

Les Chambres d'agriculture régionale et du Doubs et Territoire de Belfort ont sollicité le Conservatoire pour accompagner un projet de 2 ans intitulé « Etude, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions et de communication en faveur de la restauration des habitats forestiers des bords de cours d'eau au sein du périmètre du contrat de rivière Vallée du Doubs et territoire associés ». Ce projet vise à accompagner les propriétaires privés de boisements humides pour intégrer la préservation de la biodiversité à l'exploitation forestière.

En 2016, le CEN a réalisé la sélection de secteurs d'études, l'établissement d'une méthode de caractérisation de l'état de conservation des habitats et l'analyse des données bibliographiques. La phase de terrain a été réalisée par la Chambre d'agriculture 25-90 sur un secteur en amont de Baume-les-Dames. La première phase de l'étude a notamment montré une grande rareté de ces boisements humides et l'importance de maintenir la ripisylve lorsqu'elle est encore présente, une faible exploitation des boisements, ainsi qu'une problématique d'espèces exotiques envahissantes.



ACCOMPAGNEMENT DU GRAND PONTARLIER POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES COMPENSATOIRES

Dans le cadre du projet du parc d'activités « les Gravilliers » à Pontarlier, les mesures compensatoires définies par l'arrêté préfectoral concernent notamment la mise en place de fauche tardive et de pâturage extensif sur des prairies du Haut-Doubs. Un partenariat a été mis en place entre la Communauté de communes et le CEN afin de mettre en œuvre ces mesures compensatoires.

En 2016, les premiers contacts ont été pris avec les exploitants agricoles afin de définir et mettre en place les cahiers des charges.

AXE 3

Participer
aux
dynamiques
de réseaux, à la
transmission des
savoirs et au partage
d'expérience





Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

PARTICIPATION À LA CRÉATION D'UNE PLAQUETTE À L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE MILIEUX NATURELS

Les Conservatoires d'espaces naturels ont réalisé en 2016 une plaquette synthétique de 4 pages pour inciter les propriétaires de milieux naturels à devenir acteur de la préservation du patrimoine naturel de leur territoire. Ce document présente des témoignages et propose aux propriétaires les différentes solutions foncières mobilisables pour préserver leur terrain ainsi que des exemples d'interventions des Conservatoires. Le CEN Franche-Comté a participé activement au groupe de travail en charge de la plaquette, notamment sur le travail de mise en page. Elle a été imprimée à 24 000 exemplaires pour une diffusion sur l'ensemble du territoire français.



Le CEN Franche-Comté s'engage à promouvoir le réseau des Conservatoires à travers de ses actions et de sa communication. Il s'y est investi cette année par la participation aux événements nationaux ainsi que dans les différentes conférences techniques thématiques ou groupes de travail.

FRÉQUENCE GRENOUILLE ET CHANTIERS D'AUTOMNE

Le Conservatoire participe aux opérations nationales de sensibilisation à l'environnement coordonnées par le Réseau des Conservatoires d'espaces naturels tels que Fréquence grenouille et les Chantiers d'automne. Il profite ainsi de la visibilité de ces événements pour communiquer auprès du grand public.

Fréquence grenouille est l'occasion de sensibiliser différents publics sur la nécessité de protéger les zones humides avec plus de 500 animations à travers toute la France. En Franche-Comté, un peu moins de sorties ont été organisées en 2016, mais un large public a été touché à travers l'exposition « Planète mare, îlot de biodiversité ».



Dans le cadre de Fréquence grenouille, le Conservatoire a présenté en mai à la Citadelle de Besançon puis tout l'été au Musée des maisons comtoises à Nancray l'exposition du CEN Basse-Normandie « Planète mare : îlot de biodiversité » composée de photographie subaquatiques de François Nimal.



Le CEN Franche-Comté a participé au numéro spécial «les plus belles terres sauvages de France» réalisé notamment en partenariat avec le réseau des CEN pour les 30 ans de la revue Terre Sauvage, avec 2 pages sur les superbes zones humides des Quatre lacs dans le Jura.

De septembre à décembre, les Chantiers d'automne sont l'occasion chaque année d'entretenir la nature et de sensibiliser différents publics. Une soixantaine d'étudiants et de bénévoles ont participé en 2016 à 7 chantiers (voir les pages précédentes).

Le PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES,

animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est installé à la maison de l'environnement de Franche-Comté à Besançon. Cette proximité permet de nombreux échanges sur leurs projets, notamment autour de la collaboration franco-suisse sur les tourbières, ainsi que sur la mise en œuvre du Plan d'action en faveur des tourbières de Franche-Comté.

Partenariats et dynamique inter-réseaux

DES LIENS DE PLUS EN PLUS FORTS AVEC LE CEN BOURGOGNE

Après les premiers échanges entamés dès 2015 avec le CEN Bourgogne, l'année 2016 a été riche en développement d'actions communes et mutualisation d'expériences. Les modalités du travail en commun des deux Conservatoires ont été définies au travers des rencontres de nos bureaux (décembre 2015, juin 2016 et janvier 2017). Elles ont permis de poser le principe du maintien de nos deux Conservatoires comme deux personnes morales distinctes au sein de la nouvelle grande région, afin de rester au plus près de l'action sur les territoires. Il a également été affirmé et engagé l'importance d'une lisibilité commune de nos actions pour faciliter notre lecture et les échanges avec les partenaires : harmonisation de nos fonctionnements, renforcement de la cohérence et d'éléments de mutualisation entre nos structures, développement de projets en commun. Ces choix se sont traduits en 2016 par deux rencontres inter-équipes en avril et décembre, afin d'approfondir nos connaissances respectives des modes d'intervention et de travailler sur ces ambitieux chantiers de rapprochement : communication, intervention sur sites, foncier, bases de données, suivis scientifiques... Les premières réalisations ont ainsi émergé dès cette année 2016 : programmations annuelles 2017 structurées à l'identique et homogénéisées, présentation commune de nos actions 2017 auprès de nos principaux financeurs (DREAL, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), Région), rédaction d'un contrat-cadre entre les deux Conservatoires et l'Agence de l'eau RMC, co-organisation d'une rencontre des gestionnaires sur l'éco-pastoralisme en décembre, échanges sur des programmes régionaux (pelouses sèches, mares...). Au 1^{er} janvier 2017, l'émergence du Pôle milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté « RMC », produit de la fusion de deux dispositifs pré-existants dans nos structures, était ainsi le premier dispositif d'ampleur commun entre nos Conservatoires. Dans cet esprit également, nos deux Conservatoires ont désigné parmi leurs administrateurs un représentant, invité permanent des assemblées générales et conseils d'administrations du Conservatoire homologue ; pour être au plus proche de la vie de nos structures.



Durant deux jours en avril, les équipes du CEN Bourgogne et du CEN Franche-Comté se sont retrouvées dans le Haut-Doubs pour échanger et travailler sur des éléments de rapprochement et des projets communs. Puis en décembre, une réunion d'équipes a été organisée sur une journée à Dole. L'année 2016 fut donc riche et constructive pour échanger et faire se rapprocher les protocoles, méthodes et organisations des deux CEN.

LA RENCONTRE DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les sixièmes rencontres des gestionnaires d'espaces naturels, les premières co-organisées par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et Franche-Comté, se sont tenues le 16 décembre à la Mairie de Dole. Cette journée a réuni plus de 70 personnes sur la thématique de l'éco-pastoralisme, interrogeant sur ses enjeux et ses modalités de mise en oeuvre. Une journée qui fut une réussite, tant sur les échanges de fond que lors des moments plus informels, permettant de renforcer les liens entre les gestionnaires de la nouvelle région.





PARTENARIAT AVEC LES LYCÉES AGRICOLES EN FRANCHE-COMTÉ

Depuis quelques années, le CEN a développé des partenariats avec certains Lycées agricoles. Les actions mises en place concernent la gestion et la restauration de sites ou les aspects de sensibilisation et d'animations. Pour exemple en 2016, les travaux de restauration et d'entretien par le débroussaillage se sont poursuivis sur la Colline de la Justice à Belfort avec les élèves du Lycée de Valdoie en liaison avec la Ville de Belfort. De même, les élèves du Lycée privé François-Xavier de Besançon ont réalisé les travaux de finitions lors de la restauration d'une mare sur l'Espace naturel sensible de la Motte à Montrond-le-Château (25). Ils ont également entamé une réflexion avec le CEN et la Commune sur l'ouverture du site au public avec la mise en place d'un sentier et de panneaux d'information. Enfin, dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy, les élèves des Lycées de Montmorot et de Mancy participent activement à la restauration et la mise en valeur du site. Ce sont eux notamment qui réalisent les travaux de réouverture et de restauration de l'ancienne carrière Est du site sur la commune de Lons-le-Saunier.



LES RENCONTRES TECHNIQUES RÉSERVES NATURELLES / CEN

La traditionnelle rencontre des gestionnaires de milieux naturels remarquables de Franche-Comté, réunissant les Réserves naturelles et le Conservatoire d'espaces naturels s'est déroulée pour la première fois sur un site géré par le CEN Franche-Comté, les « pelouses sèches de Champlitte » (70). Les gestionnaires bourguignons avaient été conviés à cette journée riche en échanges !



L'Azuré est la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Diffusée deux fois par an, cette revue d'information a pour vocation d'être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. En 2016, deux numéros ont été édités, dont un numéro avec 4 pages supplémentaires dédiées aux sites remarquables gérés en Bourgogne.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

Le CEN Franche-Comté poursuit également son implication dans la Maison de l'environnement de Franche-Comté (MEFC) en consacrant le temps nécessaire aux réflexions et aux actions à mener dans cet espace où peuvent se croiser différentes dimensions de l'activité environnementale. Cela passe particulièrement par une implication forte au sein du Plateau du patrimoine naturel, afin que les projets engagés (Sigogne, Observatoire régional de la biodiversité) puissent se poursuivre, et que le Plateau puisse alimenter des réflexions régionales sur les stratégies en faveur du patrimoine naturel.

DÉVELOPPER LES LIENS AVEC D'AUTRES RÉSEAUX

Le Conservatoire poursuit les partenariats concrets, formels et informels, avec de nombreuses associations locales mais aussi régionales (voir page 39).

UNE FORMATION AUPRÈS DES CPIE

Le CEN Franche-Comté a dispensé à 10 animateurs nature des CPIE de la région Bourgogne-Franche-Comté une formation sur les continuités écologiques et les trames vertes et bleues. Sur une demi-journée, l'objectif était de rappeler les concepts scientifiques et d'illustrer leur mise en œuvre à différentes échelles et aux travers de différents outils.

SIGOGNE

Sigogne, géoportail de diffusion des informations sur la biodiversité, poursuit son développement en 2016. Durant cette année, le nombre d'accès « ayants-droits », permettant d'accéder à une donnée précise, a plus que doublé, pour atteindre 246 inscrits. Treize nouvelles fonctionnalités ont également été mises en ligne, parmi lesquelles un curseur temporel permettant de préciser l'ancienneté des données. 2016 a également été une année d'échange avec les acteurs bourguignons, pour réfléchir à l'évolution de Sigogne dans le cadre de la nouvelle Région.



**L'organisation
associative
et fonctionnelle
du Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-
Comté**



Le plan d'actions quinquennal des indicateurs clés en 2016

AXE STRUCTURANT 1 : Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

1. CONNAÎTRE

78 % des sites sont dotés d'un plan de gestion en cours de validité avec une tolérance de 5 ans.

46 693 données transmises (en 2016 ou en cours de transmission) par le CEN à Sigogne, Taxa, Obsnatu, dont **11 939** données naturalistes produites par le CEN.

2. PROTÉGER

77 sites ou groupes de sites constituent le réseau du CEN Franche-Comté totalisant une surface de **1700 ha**.

274 ha de sites naturels dont le CEN est propriétaire en 2016.

12 sites dotés d'un périmètre d'action foncière.

3. GÉRER

41 agriculteurs ont contribué à l'entretien et la gestion des sites.

21 sous-traitants locaux ont travaillé au côté du CEN en 2016 dans divers domaines : travaux, études, animations...

4. VALORISER

19 documents d'information et de sensibilisation réalisés et diffusés en 2016 • **6** panneaux d'information installés sur des sites.

12 700 sessions et **8 400** visiteurs sur le site internet du CEN en 2016 • **25** articles dans la presse • **1041** fans sur facebook et **498** abonnés sur twitter au 31 décembre 2016.

57 actions de sensibilisation pour **1517** participants en 2016.

AXE STRUCTURANT 2 : Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques

1. CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL

7 contrats Natura 2000 et **1** charte Natura 2000 que le CEN a mobilisé sur son réseau ou qui est en cours de montage.

246 ha engagés en mesures agri-environnementales avec l'accompagnement du CEN.

77 actions d'accompagnement technique et scientifique pour la préservation et la restauration de zones humides.

4. CONTRIBUER À LA SENSIBILISATION DES DÉCIDEURS ET DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

34 interventions dans le cadre d'actions de partenariats avec les lycées agricoles

L'organisation du CEN

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER L'ASSISE CITOYENNE DU CEN

En 2016, un groupe de travail composé d'administrateurs, de salariés et de bénévoles du CEN s'est réuni 5 fois pour travailler sur la stratégie de communication de la structure et sur le développement de son assise citoyenne. Ainsi, après un travail sur les objectifs de communication, les cibles, les messages et les outils, les réflexions ont abouti notamment à plusieurs mesures concrètes mises en œuvre en 2017 : le recrutement d'un service civique « vie associative », le lancement d'une campagne d'adhésions, la création d'un programme annuel d'animations et de sorties, le développement d'outils de valorisation et de médiations sur les sites naturels dont il a la gestion.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du Conservatoire, constitué de 11 spécialistes reconnus dans différentes disciplines et présidé par Jacques Mudry, s'est réuni à deux reprises en 2016, les 24 mai et 22 novembre. Deux plans de gestion ont été approuvés (tourbières du Boulu à Lamoura et des Quatre Lacs au Frasnois et à Chau-du-Dombief), trois périmètres d'action foncière et huit projets de maîtrise foncière ou d'usage ont été validés (pour partie par consultation en ligne). Une réflexion sur les possibilités d'intervention du Conservatoire en faveur du patrimoine géologique remarquable a également été lancée.

LES MEMBRES DU CEN FRANCHE-COMTÉ

Le nombre de votants à la date de l'Assemblée générale de 2016 est de 164.

- 18 membres de droit : personnes morales
- 3 représentants du CS et du personnel
- 123 membres partenaires : 54 personnes morales et 69 individuels
- 23 adhérents à jour de leur cotisation, dont 21 individuels et 2 personnes morales
- 26 membres associés, non votants

LES BÉNÉVOLES

Une soixantaine de bénévoles participent régulièrement aux actions du CEN, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.



Chantier bénévoles en septembre 2016 sur la Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay (70)



MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE au 1^{er} juin 2017

- **Président** : Jacques Mudry
- **Représentants au Conseil d'administration** : Bruno Tissot, Philippe Binet
- **Membres** : François Gillet, Arnaud Mouly, Guillaume Doucet, Jean-Luc Lambert, Frédéric Jussyk, Valérie Verneaux, Xavier Girardet, Florian Tolle.

En 2016, des échanges ont eu lieu avec la Croix Rouge de Besançon et le CEN : des demandeurs d'asile de Syrie, d'Afghanistan et du Niger qui souhaitaient s'investir dans la préservation de la nature ont notamment participé à un chantier nature à Besançon.



LE CONSERVATEUR BÉNÉVOLE, VÉRITABLE RELAIS LOCAL

Les Conservateurs bénévoles remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge. Souvent résidant à proximité du site concerné, ils sont des interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs locaux (municipalités, associations, usagers, etc.). Il y avait, en 2016, 28 Conservateurs bénévoles (dont 4 Conservateurs bénévoles adjoints) répartis sur 24 sites d'intervention du CEN.



Vincent Dams, Conservateur bénévole à Doucier (39) de la prairie à molinie «Sur le But» lors d'un chantier de ratissage.

Laura Schmitt, 23 ans et étudiante en master 2 environnement à Montbéliard, est Conservatrice bénévole au CEN depuis 2015. Vivant à Chèvremont (90), elle souhaitait s'impliquer localement et s'investir pour la protection de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est engagée pour la préservation de la pelouse sèche de Rouge Fosse. « *Le Conservateur bénévole doit être attentif ! Son rôle est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dégradations sur le site, suivre les espèces naturelles phares mais aussi sensibiliser les habitants à la préservation du patrimoine naturel local. Il est aussi un relais entre les acteurs comme par exemple la Commune* » explique Laura. En 2016, elle a notamment participé au renouvellement de la convention de gestion entre le Conservatoire, le Département et la Commune. Elle a également réalisé le suivi des orchidées chaque année lorsqu'elles fleurissent. Laura a aussi tenu un stand pour sensibiliser les marcheurs à l'occasion d'une randonnée organisée localement.

En chiffres

LA VIE DE LA STRUCTURE EN 2016

- **23** salariés (pour un équivalent temps plein de 19,03)
- **20** CDI et **3** CDD
- **5** stagiaires
- **60** bénévoles
- **164** membres votants

Une partie de l'équipe salariée du CEN a bénéficié pendant 2 jours d'une formation «tronçonneuse» au Centre de formation de Châteaufarine à Besançon. Au programme : point sur l'équipement de protection individuel, b.a.-ba sur l'entretien d'une tronçonneuse, leçon d'affutage, notions de mécaniques et mise en pratique.



L'équipe et les membres du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

L'ÉQUIPE SALARIÉE AU 1^{ER} JUILLET 2017

Administration / Communication



Christophe Aubert
Directeur



Sandrine Morlot
Coordinatrice administratif et financier



Lydie Groperrin
Secrétaire



Elvina Bunod
Chargée de communication

Chargés de projets



Sylvain Moncorgé
Coordinateur tourbières



Emilie Calvar
Coordinatrice du programme Life tourbières du Jura



Marie Geffard
Chargée de projets fonciers

Technicien/berger



Christian Coutand
Technicien berger

Responsables de secteurs



Bernard Destrieux
Doubs et Territoire de Belfort / Natura 2000



Raphaël Vauthier
Haute-Saône / Jura / Programme régional d'actions en faveur des mares



Manon Gisbert
*Responsable «Accompagnement des territoires»
Coordinatrice Pôle Milieux humides Bourgogne Franche-Comté*

Chargés de missions



Luc Bettinelli
Coordinateur scientifique



Bertrand Cotte



Magali Crouvezier



Julien Langlade



Mélanie Paris
Coordinatrice SIG / Base de données

Service civique



Mickaël Pernin
Mission «vie associative»

Chargés d'études



Alice Buttin



Dominique Malécot



Tatiana Morvan

Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois



Dominique Langlois
Conservateur



Frédéric Ravenot
Conservateur adjoint

Remplacement Congé parental



Magalie Mazuy

remplacée par



Guillaume Halliez

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1^{ER} JUILLET 2017

• Collège des associations

Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray > *Anthony Auxemery*
 France Nature Environnement Franche-Comté > *Catherine Chausse*
 France Nature Environnement Doubs > *Christine Henriot*
 Jura Nature Environnement > *Marion Fury*
 Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté > *Anne-Lise Peugeot*

• Collèges des collectivités territoriales et établissements publics

Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté > *Arnaud Marthey (suppléant Stéphane Woynaroski)*
 Conseil départemental de la Haute-Saône > *Laurent Seguin*
 Conseil départemental du Territoire de Belfort > *Florian Bouquet (suppléant Jean Richert)*
 Ville de Belfort > *Yves Vola*
 Parc naturel régional du Haut-Jura > *Yves Poète*
 Parc naturel régional des Ballons des Vosges > *Karine François*

• Collège des individuels

> *Walter Chavanne*
 > *Muriel Loriod-Bardi*
 > *Francis Muller*
 > *Bernard Perrin*
 > *Jean-Marie Valdenaire*

• Représentants du Conseil scientifique

> *Bruno Tissot*
 > *Philippe Binet*

• Représentant des salariés :

> *Bernard Destrieux*

Le bureau

Présidente : Muriel LORIOD-BARDI
 Vice-Président : Walter CHAVANNE
 Trésorier : Jean-Marie VALDENNAIRE
 Secrétaire : Yves VOLA
 Secrétaire adjoint : Bruno TISSOT

• Invités permanents :

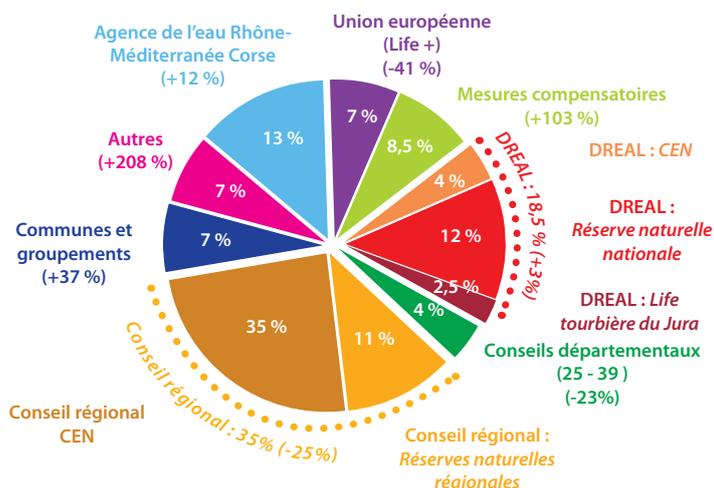
DREAL BFC • France Nature Environnement - Territoire de Belfort • France Nature Environnement Haute-Saône • Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères • CEN Bourgogne • Conseil scientifique



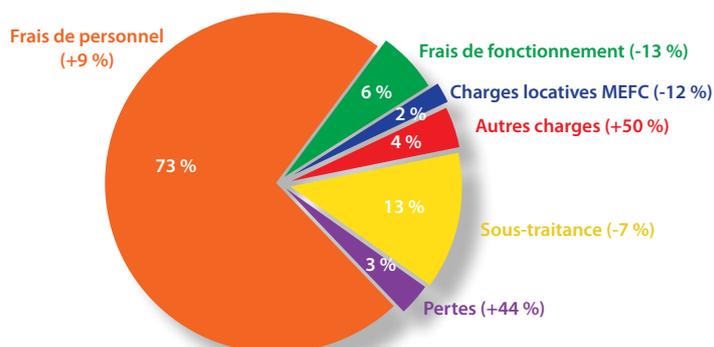
Bilan financier

Les comptes annuels 2016 du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté présentent un résultat net comptable excédentaire de +18 986 €, ce qui permet de ramener le report à nouveau de nos fonds associatifs à -11 784 €. Les produits ont baissé de 5 %, essentiellement du fait d'une moindre activité sur le Life tourbières et sur les Réserves naturelles régionales. Les charges ont quant à elles augmenté de 8 % du fait des frais de personnel, l'équipe s'étant étoffée afin d'engager la diminution des fonds dédiés qui avaient atteint en 2015 la moitié du budget annuel du CEN. Ce choix a porté ses fruits dès 2016 avec une diminution de ces fonds dédiés de 130 000 euros. Il conviendra de poursuivre cet effort au cours des prochaines années.

Subventions d'exploitation et prestations



Charges d'exploitation



Le réseau des CEN en chiffres en 2016

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des associations à but non lucratif. Engagés mais non militants, ils œuvrent, pour les plus anciens, depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager.

- **29** Conservatoires d'espaces naturels dont **21** régionaux et **8** départementaux
- Près de **950** professionnels et plus de **10 800** adhérents et bénévoles
- Près de **3 000** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant plus de **154 000** ha
- Plus de **1 300** agriculteurs sous contrats intervenant sur la base de cahiers des charges négociés
- **73 000** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2016

Les partenaires

Principaux partenaires



Partenaires publics et privés (financiers, techniques et/ou scientifiques)

- **Communes, propriétaires privés et exploitants agricoles concernés par le réseau de sites CEN (voir carte p 7)**
- **Administration, établissements publics et assimilés :** Conservatoire du littoral, Direction départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale du Doubs, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté, Directions départementales des territoires du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône / du Territoire de Belfort, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, SAFER Bourgogne – Franche-Comté, Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Parc naturel régional du Haut-Jura...
- **Collectivités territoriales et groupements associés :** Département de la Haute-Saône, Département du Territoire de Belfort, Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays horloger, Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et de la basse vallée de l'Ognon, Syndicat mixte du Dessoubre et de valorisation du bassin versant, Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement du Durgeon, Syndicat mixte de la Loue, Syndicat mixte du marais de Saône, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat mixte de la zone de l'échangeur Autechaux / Baume-les-Dames, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, Communauté de Communes Amancey Loue Lison, Communauté de Communes de Champagnole Porte du Haut-Jura, Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône, Communauté de Communes des Monts de Gy, Communauté de Communes du Pays d'Ornans, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de Salins-les-Bains, Communauté de Communes Sud Territoire, Communauté de Communes du Val de Morteau,

Pays Montbéliard Agglomération, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Montbéliard, Commune de Belvoir, Commune de Bucey-lès-Gy, Commune de Champlitte, Commune de Chassagne-Saint-Denis, Commune de Cléron, Commune de Lons-le-Saunier, Commune de Macornay, Commune de Montboillon, Commune de Montrond-le-Château, Commune de Scey-Maisières, Communes du Plan régional d'action en faveur de l'Azuré de la croisette, Communes du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté...

- **Associations :** Amicale des Pêcheurs de Cléron, Les Amis du muséum de Gray, Les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Association communale de chasse agréée de Champlitte / de Quitteur, Association Patrimoine Insertion 25, Association TRI, Borplacal, Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, Centre Nature et Plein-Air de Charquemont, Comité handisport du Territoire de Belfort et Soutien à l'insertion par des activités physiques et sportives du Territoire de Belfort, Commission de protection des Eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Franche-Comté, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement de la Bresse du Jura / du Haut-Doubs / du Haut-Jura / de la Vallée de l'Ognon, CEN Bourgogne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédérations départementales des chasseurs du Doubs / du Jura, Fédération mycologique de l'Est, France nature environnement Doubs / Franche-Comté / Haute-Saône / Territoire de Belfort, Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône, Les Gazouillis du plateau, Groupe naturaliste universitaire de Franche-Comté, Jura nature environnement, Ligue pour la protection des oiseaux Franche-Comté, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Maison de la nature des Vosges comtoises, Mômes et compagnie, Observatoire des Abeilles, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Plateau débat public Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateau du patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateforme Franco-Comtoise d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, Pôle-relais Tourbières, Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales, Réserves naturelles de France, Société botanique de Franche-Comté, La Seigne des Barbouillons, Sociétés d'histoire naturelle de Champagnole / du Doubs / du Jura / du Pays de Montbéliard, Syndicat d'initiative de Montagne de la Roche, Terrasses des collines bisontines et d'ailleurs, Terre de Liens, Terroirs comtois, Union de la randonnée verte...
- **Autres :** Autoroutes Paris Rhin Rhône, BCD Environnement, Bureau d'études Pierre Goubet, Cabinet Reillé, Centre régional de la propriété forestière Franche-Comté, Chambre départementale d'agriculture de la Haute-Saône, Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, Chambre interdépartementale d'agriculture du 25 et du 90 Chantiers environnement, Citadelle de Besançon Collège André Malraux, Collège Felix Gaffiot, Collège Pierre Vernier, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) de Mancy, EPLEFPA de Vesoul, Ferme des Frasses, Ferme du Hérisson, EQIOM, Jardin botanique de Besançon, Jura natura services, Jura granulats, Laboratoire Chrono-environnement de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, Lin'Eco, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Edgar Faure de Montmorot, Lycée Forestier de Crognon, Lycée Colomb de Lure, Lycée Saint-Joseph des Fontenelles, Lycée agricole de Valdoie, Lycée François-Xavier de Besançon, Lycée Lasalle de Levier, Maison familiale et rurale «Les deux Vals» des Fins, Mesures supplémentaires pour l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est, Muséum National d'Histoire Naturelle, Nature & découvertes, les Réserves naturelles de Franche-Comté, SNCF Réseau...



Ses principaux
partenaires
financiers :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Doubs
le Département

Jura
LE DÉPARTEMENT

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 53 04 20 • Fax : 03 81 61 66 21 •
Courriel : contact@cen-franchecomte.org
www.cen-franchecomte.org



DIRECTRICE DE PUBLICATION : Muriel Loriold-Bardi

RÉDACTION : CEN Franche-Comté • MISE EN PAGE : CEN Franche-Comté / E. Bunod

PHOTO DE COUVERTURE : F. Ravenot (Réserve naturelle régionale du ravin de Valbois) • AUTRES
PHOTOS : CEN Franche-Comté > F. Ravenot, L. Delafollye, M. Crouvezier, B. Cotte, T. Morvan, M. Paris,
E. Bunod, L. Bettinelli, E. Bunod, M. Mazuy, R. Vauthier, B. Destrieux, A. Buttin, C. Curlier • Autres :
G. Rochon (RCF), C. Sénéchal, R. Audouin, F. Delhinger, F. Nimal.

DÉPÔT LÉGAL : juillet 2017 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et
chaîne graphique compensée carbone par Simon Graphic à Ornans (25).

Réalisé avec le soutien financier de



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Le Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté est
membre de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels

